

**PROCES-VERBAL**  
**Séance du 2 novembre 2022**

Début de séance : 18 h 30

Fin de séance : 19 h 00

Nombre de conseillers :

En exercice : 22

Présents : 19

L'an deux mille vingt-deux, le mercredi 2 novembre 18 heures 30, le Conseil municipal de la commune d'AILLY SUR SOMME, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Mme Catherine BENEDINI POLLEUX.

- 19 élus présents : Catherine BENEDINI POLLEUX, Sébastien DETOURNE, Ludivine POIRET, Marie-Christine LEOPOLD VASSEUR, Laurent PINCHON, Antonio LEITAO, Sylvette CHEVALIER, Guillaume SELLIER, Christophe BAYER, Delphine PELTOT, Philippe MERCHER, Françoise LEFEBVRE, Michel DEWANNAIN, Odile DOMART, Agnès DUVAL, Eugène MARCHAND, Béatrice DUMONT, Sylvain LAGACHE, Pascale CAVILLON
- Absents excusés :  
Jean-Marc GOURGUECHON  
Christelle HIAUX  
Danièle DUFRENOY donne pouvoir à Catherine BENEDINI POLLEUX

Secrétaire de séance : Guillaume SELLIER

Approbation du procès-verbal du 26 septembre 2022 à l'unanimité.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Election d'un nouvel adjoint
  - 2- Indemnités de fonctions du nouvel adjoint
  - 3- Tarifs éveil musical
  - 4- Tarifs centre de loisirs et accueil périscolaire
  - 5- Questions orales
- 

**1°) Election d'un nouvel adjoint**

Madame le Maire propose à l'assemblée de procéder au remplacement de Patrick LEFINT, par l'élection d'un nouvel adjoint au Maire et demande aux membres du conseil municipal de bien vouloir délibérer :

- 1- Sur le maintien du nombre d'adjoint conformément à la délibération du 25 mai 2020  
A l'unanimité, le nombre de postes est maintenu à 6
- 2- Pour désigner un nouvel adjoint au scrutin secret et à la majorité absolue.  
Guillaume SELLIER a été désigné en qualité de secrétaire, Sébastien DETOURNE et Laurent PINCHON assesseurs.

Désignation du 3<sup>ème</sup> adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidat : Philippe MERCHER

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	:	1
Nombre de votants (enveloppes déposées)	:	19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	19
Majorité absolue	:	10

Philippe MERCHER est désigné en qualité de 3<sup>ème</sup> adjoint au maire.

**2°) Indemnités de fonctions du nouvel adjoint**

A l'unanimité, il est décidé :

- Que le nouvel adjoint percevra les mêmes indemnités que l'adjoint démissionnaire
- Le montant de l'indemnité brute mensuelle sera au taux de 16,05% de l'indice terminal de la fonction publique comme l'adjoint démissionnaire

### 3°) Tarifs éveil musical

A l'unanimité, l'ajout aux tarifs votés pour les cours dispensés au sein du conservatoire de musique, d'un tarif spécifique aux cours d'éveil musical, soit 150 € / an, est adopté.

### 4°) Tarifs centre de loisirs et accueil périscolaire

Modification de la tarification de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022, adoptée à l'unanimité :

Tarif Accueil de loisirs									
	Tranche A QF<500 €			Tranche B 500<QF<900 €			Tranche C 900<QF		
	Ailly	CCNS	EXT	Ailly	CCNS	EXT	Ailly	CCNS	EXT
Semaine de 5 jours	32,00 €	34,00 €	45,00 €	35,00 €	37,00 €	50,00 €	37,00 €	39,00 €	53,00 €
Semaine de 4 jours	25,60 €	27,20 €	36,00 €	28,00 €	29,60 €	40,00 €	29,60 €	31,20 €	42,40 €

Tarif Périscolaire							
	Tranche A QF<500 €		Tranche B 500<QF<900 €		Tranche C 900<QF		
	Ailly et communes qui paient la scolarité	EXT	Ailly et communes qui paient la scolarité	EXT	Ailly et communes qui paient la scolarité	EXT	
1/2 heure	0,55 €	0,85 €	0,60 €	0,90 €	0,65 €	0,95 €	
Mercredi	6,50 €	9,50 €	7,50 €	10,50 €	8,50 €	11,50 €	
Mercredi 1/2 journée	3,50 €	5,00 €	4,00 €	5,50 €	4,50 €	6,00 €	

### 5°) Question orale

Néant

Le Maire,

Le secrétaire,